



NOUS 
SOMMES LES
SERVICES
CENTRAUX

LA CGT EXIGE DE POUVOIR EXERCER SA LIBERTÉ SYNDICALE POUR LA DÉFENSE DES AGENTS

La liberté syndicale est un droit fondamental inscrit dans la constitution. Au sein des services centraux, la direction générale cherche-t-elle encore un dialogue social ou simplement le silence ?

Malheureusement, les syndicats sont invisibilisés. Les militants syndicaux sont empêchés de circuler librement, le tractage devient un parcours d'obstacles, les contacts directs avec les agents sont limités et les syndicats sont exclus des réunions d'accueil des nouveaux arrivants.

La direction tolère les syndicats à condition qu'ils ne soient ni vus, ni entendus. Il est donc impossible de passer déposer des tracts dans les bureaux comme dans un service déconcentré, une DDFIP/DRFIP ou d'autres ministères. Vous avez donc moins d'informations sur vos droits, et moins de témoins lorsque les conditions de travail se dégradent.

Pendant que l'on éloigne les représentants du personnel, les restructurations s'enchaînent, les collectifs explosent, les charges augmentent, les burn-out progressent et les risques psychosociaux se multiplient.

Des suicides et drames humains ont profondément marqué la DGFIP ces dernières années. Avec 19 suicides à la DGFIP en 2025, un record inacceptable a été atteint, près du double de la moyenne nationale. C'est le signe d'un mal-être au travail lié aux conditions d'exercice de toute notre activité professionnelle.

L'administration Centrale n'est pas épargnée avec de nombreux agents qui perdent le sens de leur travail et, un management de plus en plus vertical pour ne pas dire toxique qui fait des dégâts croissants.

Écarter les organisations syndicales des réunions d'accueil n'est pas neutre et relève d'une volonté claire, empêcher les nouveaux collègues de connaître immédiatement leurs droits, leurs représentants et les moyens de se défendre.

La Direction Générale préfère une communication institutionnelle parfaitement lisse, sans contradiction, sans parole indépendante, sans regard critique. Pourtant, une administration qui se dit moderne n'a rien à craindre de la pluralité des expressions... sauf peut-être quand le climat social se dégrade.

Les libertés syndicales ne sont pas un privilège, ce ne sont pas des « facilités » accordées par la direction quand cela l'arrange. Ce sont des droits fondamentaux garantis aux agents publics. Les entraver constitue un choix politique et managérial extrêmement grave.

La CGT refuse cette dérive. Nous continuerons à aller à votre rencontre et à vous défendre !

La CGT combattra systématiquement toutes les atteintes aux libertés syndicales parce qu'une administration où les syndicats dérangent est souvent une administration où les agents souffrent en silence.

LA LIBERTE SYNDICALE EST UN DROIT QUI NE SE NEGOCIE PAS !!!

La CGT viendra à votre rencontre le mardi 23 juin à Bercy entre 16h00 et 20h00 : Rendez-vous place du Bataillon du Pacifique.

Nos experts pourront répondre à vos questions : droits, carrières, PSC, retraites, etc.

Un stand UGICT sera dédié aux cadres (A, A+), les 3 versants de la fonction publique seront également représentés.



Pour tout contact ou vous syndiquer, une seule adresse :

cgt.servicescentraux@dgfi.finances.gouv.fr